



Instance de divorce et vente maison

Par **oceans29**, le **20/04/2009** à **20:50**

Bonjour,

Séparée de mon mari depuis 2 ans, (nous sommes actuellement en instance de divorce), il habite la maison (à charge pour lui d'y régler les prêts). Cette maison est en vente depuis mai 2007, comme il reçoit mal les "visiteurs" ou les éconduit même, la maison ne se vend pas. Je viens de la faire réestimer, elle a perdu 30 000 euros par rapport à son prix de vente d'origine. Mon mari refuse de signer un nouveau mandat de vente au prix actuel. Il estime qu'elle ne vaut pas ce prix. Je précise que l'estimation a été faite par une agence et par le notaire (les deux se valent). Cette maison perdra encore de sa valeur comme il ne l'entretient pas. Il ne peut pas la racheter : la banque ne suit pas. Qu'en adviendra t-il ? Aucune discussion n'est possible. Merci de me renseigner